



MSNA 2023

Secteur Education

REACH Informing
more effective
humanitarian action



Sommaire

01

Méthodologie et couverture géographique

02

Accès à l'éducation

03

Barrières à l'accès à une éducation dans des conditions sûres et acceptables



01

Méthodologie et couverture

Méthodologie et échantillonnage

Méthodologie d'enquête

Enquête quantitative aux résultats représentatifs:

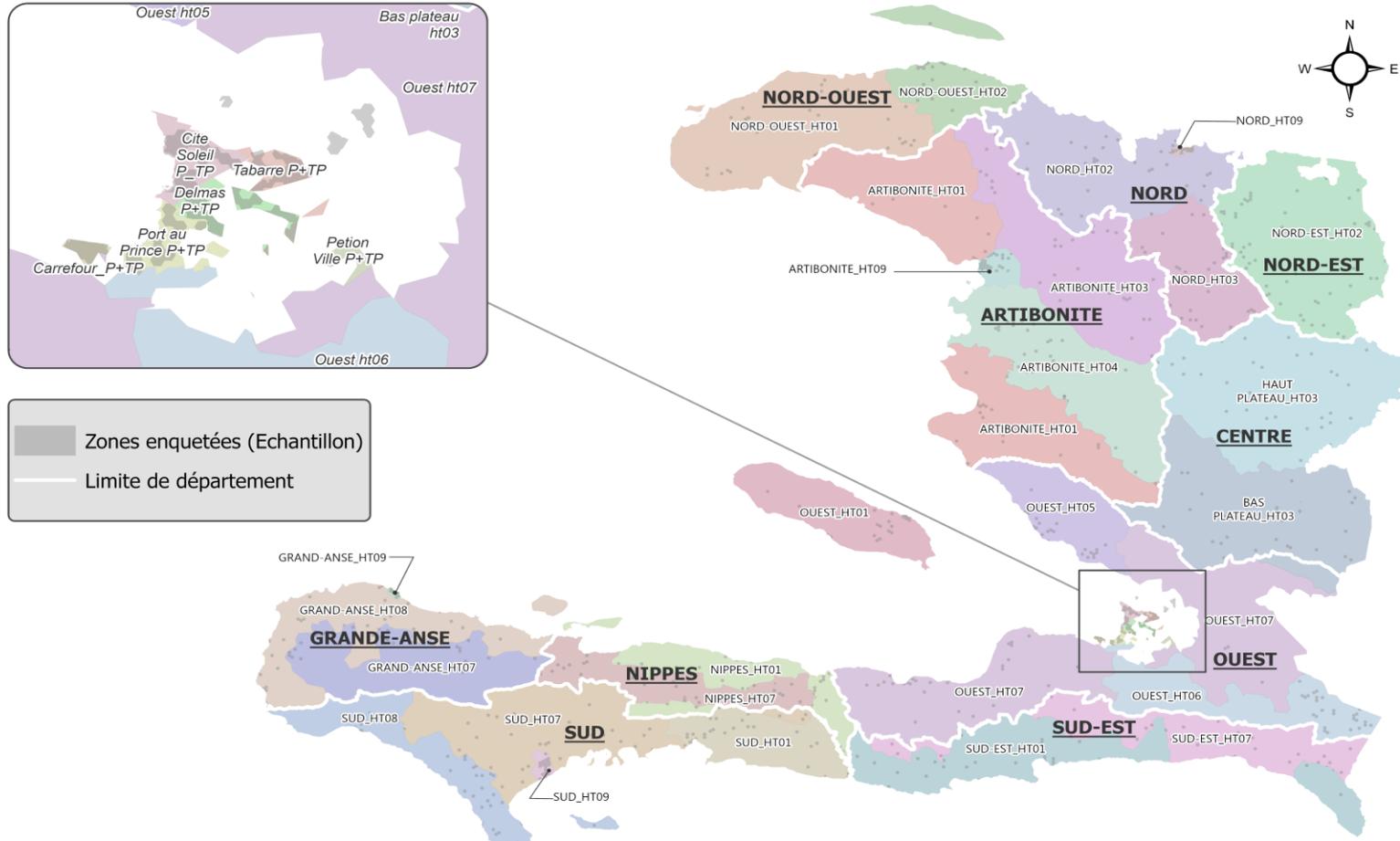
- À l'échelle des départements et des zones de moyen d'existence pour l'ensemble du territoire pour les personnes non-déplacées hors Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP).
- À l'échelle des zones de richesse pour la ZMPAP (zones «pauvres» et «très pauvres» regroupées ensemble) pour les personnes non-déplacées
 - À l'échelle des communes pour les zones «pauvres» et «très pauvres»

Collecte de données

- La collecte de données a eu lieu du 16 juin au 15 août 2023 (du 11 juillet au 13 août pour la ZMPAP).
- 4362 ménages ont participé à l'évaluation, dont 655 dans la Zone métropolitaine de Port-au-Prince et 3707 dans les départements.
- Les entretiens ont été effectués en personne et **seulement auprès des personnes non-déplacées.**

Méthodologie et échantillonnage

Carte 1 : Carte de couverture (découpage en zones de moyens d'existence dans les départements et zones de richesse dans la ZMPAP)



NOTE: Les différentes couleurs de la carte correspondent aux différentes zones de moyens d'existence



Limites

- **Zones exclues de l'échantillonnage** : Du fait de contraintes d'accès sécuritaire, l'échantillon pour certaines strates n'a pas pu être complété et les résultats doivent être considérés comme **indicatifs*** :
 - **Pour les Zones de Moyens d'Existence (ZME)** : SUD-EST - HT07 - Sud haricot, banane et petit commerce : 70%, ARTIBONITE - HT04 - Plaine rizicole de l'Artibonite : 82%, ARTIBONITE - HT09 - Urbain : 93%, GRAND-ANSE - HT08 - Littoral sud-ouest maïs, manioc et cueillette : 98%, NORD-OUEST - HT02 - Nord tubercules et horticulture : 51%.
 - **Pour ZMPAP** : Croix de Bouquet Pauvres (P) + Très Pauvres (TP): 56%, Pétion Ville P+TP : 77%
- **Entrelacement des hexagones** : pour l'échantillon de la ZMPAP, la maille des hexagones d'un kilomètre de côté chevauchait parfois les frontières des communes. Les entretiens ont été recodés dans la 'vraie' commune au sens du point géographique de l'entretien. Cependant, ce chevauchement a pu entraîner quelques différences pour les pondérations de population.
- **Sensibilité** : certains sujets considérés comme sensibles peuvent (santé mentale, protection, violences...) peuvent avoir été sous-rapportés par les répondants.

*Le pourcentage correspond au pourcentage d'enquêtes réalisées par rapport au nombre total d'enquêtes initialement prévu dans l'échantillon.

Liste des indicateurs*

*Il est à noter que la présentation n'évalue pas la totalité des indicateurs mentionnés.

- % de ménage par type de matériel scolaire reçu au cours de l'année 2022-2023 (parmi les ménages ayant des enfants en âge scolaire)
- % de ménages par plus haut niveau scolaire complété
- % de ménages pour lesquels un choc subi a eu un impact sur l'accès à l'école pour leurs enfants
- % d'enfants âgés de 24 à 59 mois ayant participé à un programme d'éducation de la petite enfance (pré-primaire) au cours de l'année scolaire 2022-2023.
- % d'enfants âgés de 5 à 17 ans inscrits dans une école formelle et qui ont eu accès à l'enseignement à distance lorsque l'école est fermée
- % d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui n'ont PAS pu apprendre dans des conditions acceptables à l'école durant l'année scolaire 2022-2023, par raisons principales
- % d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui n'ont PAS pu se rendre à l'école en toute sécurité et apprendre dans des conditions sûres à l'école durant l'année scolaire 2022-2023, par raisons principales
- % d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui ont pu apprendre dans des conditions acceptables à l'école durant l'année scolaire 2022-2023
- % d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui ont pu se rendre à l'école en toute sécurité et apprendre dans des conditions sûres à l'école durant l'année scolaire 2022-2023
- % d'enfants en âge scolaire (entre 5 et 17 ans) ayant fréquenté l'école régulièrement durant l'année scolaire 2022-2023
- % d'enfants en âge scolaire (entre 5 et 17 ans) inscrits dans une école scolaire formelle pour l'année scolaire 2022-2023
- % d'enfants en âge scolaire non inscrits ou ne fréquentant pas l'école formelle de façon régulière pendant l'année scolaire 2022-2023, par raison principale
- % d'enfants étant inscrits dans un système éducatif informel
- Nombre moyen d'enfants par ménage ayant bénéficié d'un programme d'alimentation scolaire, parmi les enfants inscrits à l'école formelle au cours de l'année 2022-2023

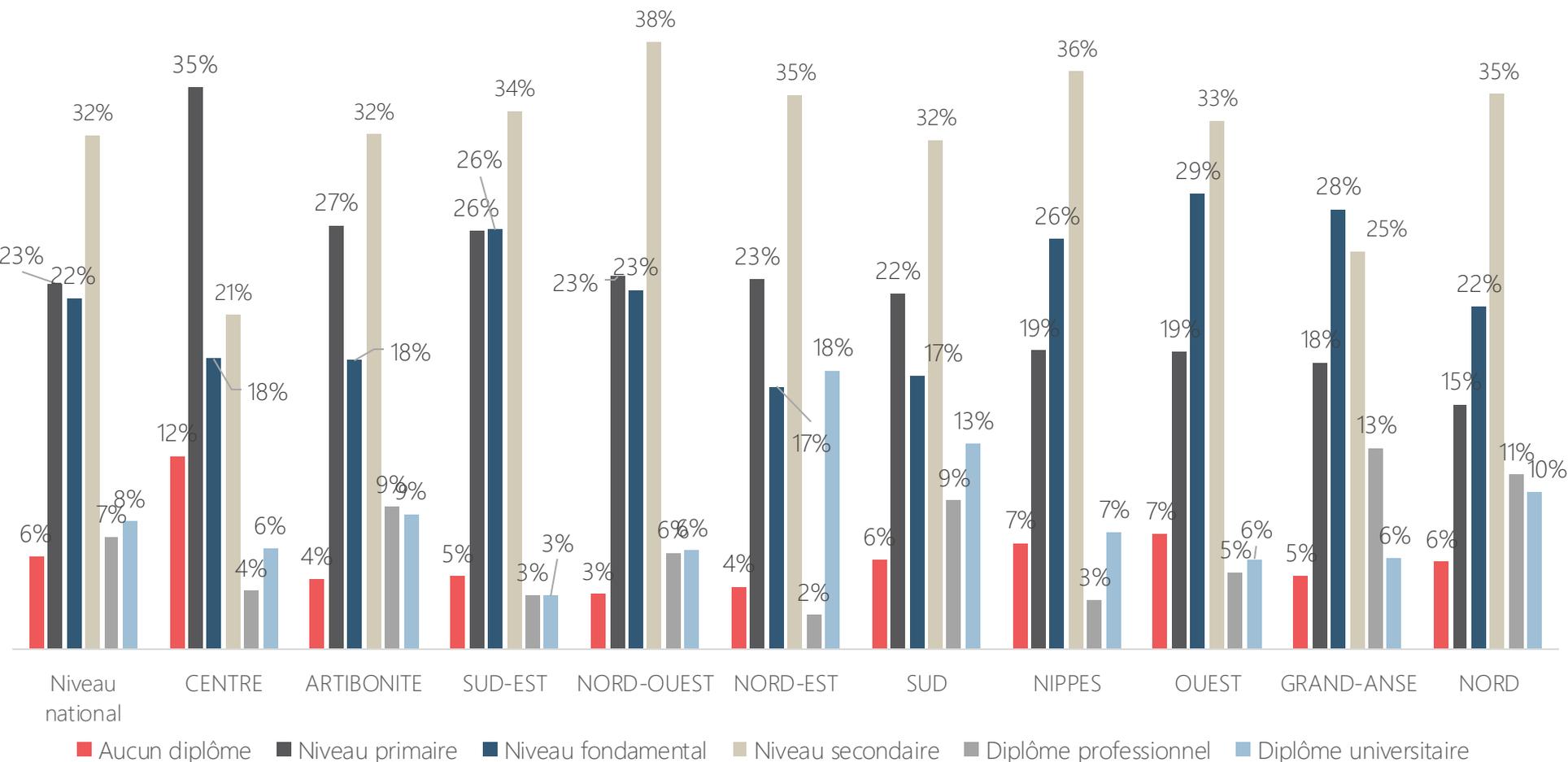


02

Accès à l'éducation

Accès à l'éducation

% de ménages par plus haut niveau scolaire rapporté

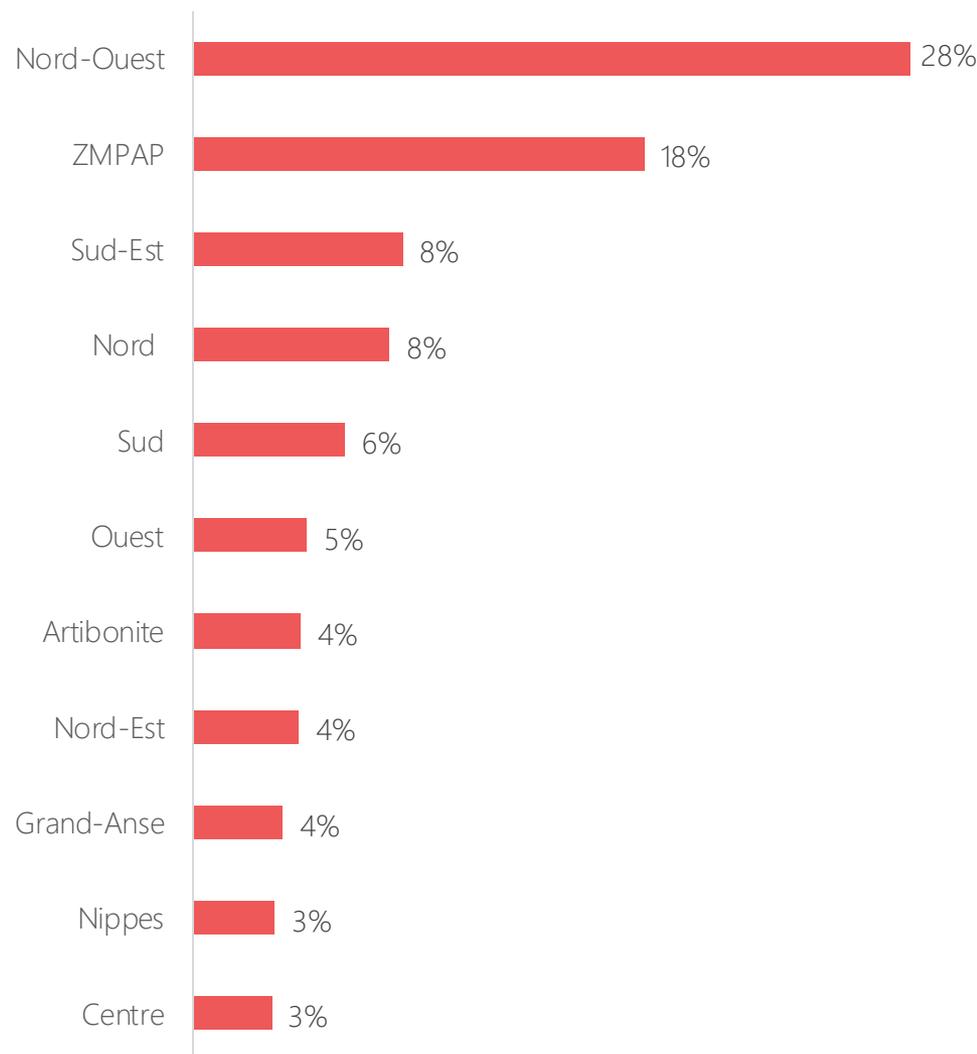


- Au niveau national (hors ZMPAP), 6% des ménages ont déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme. Au niveau de la ZMPAP, cette proportion est de 7%, en atteignant 14% dans la commune de Cité Soleil et 8% la commune de Port-au-Prince. C'est dans le département du Centre où les ménages ont complété le niveau scolaire le moins élevé avec une proportion de 12% des ménages n'ayant aucun diplôme.

Accès à l'éducation

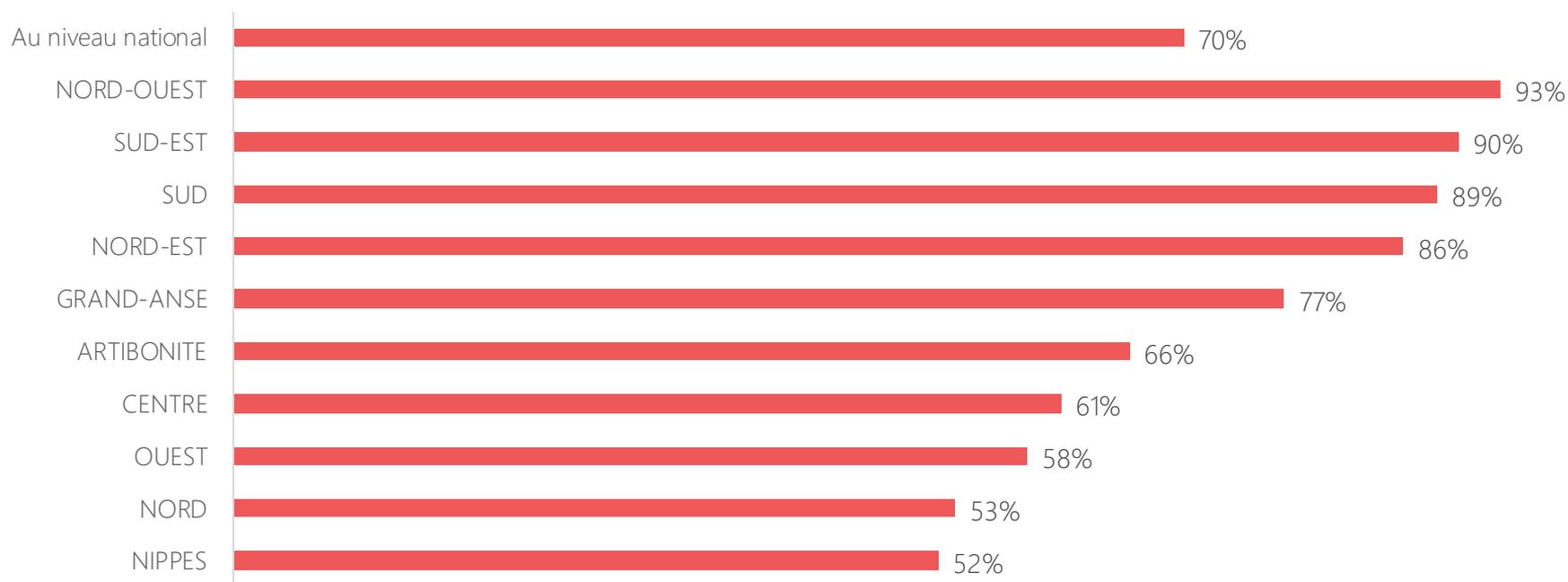
- À l'échelle nationale, **12%** des ménages ont des enfants dans le foyer n'étant pas **inscrits dans une école formelle** pour l'année scolaire 2022-2023.
- Par ailleurs, dans les départements du **Centre** et du **Sud-Est**, **19%** des ménages ont rapporté que les enfants du ménage **n'étaient pas inscrits**. Cette proportion est de **15%** dans le **Nord-Ouest** et de **14%** en **Artibonite**.
- Quant au **taux de fréquentation des écoles**, **28%** des ménages dans le **Nord-Ouest** et **18%** dans la **ZMPAP**, principalement les communes de **Cité Soleil (27%)** et **Port-au-Prince (18%)**, ont précisé que les enfants vivant dans le foyer et inscrits dans une école **n'ont pas pu fréquenter l'école régulièrement**.

% d'enfants en âge scolaire (entre 5 et 17 ans) **n'ayant pas fréquenté l'école régulièrement** (au moins quatre jours par semaine) durant l'année scolaire 2022-2023



Accès à un enseignement à distance

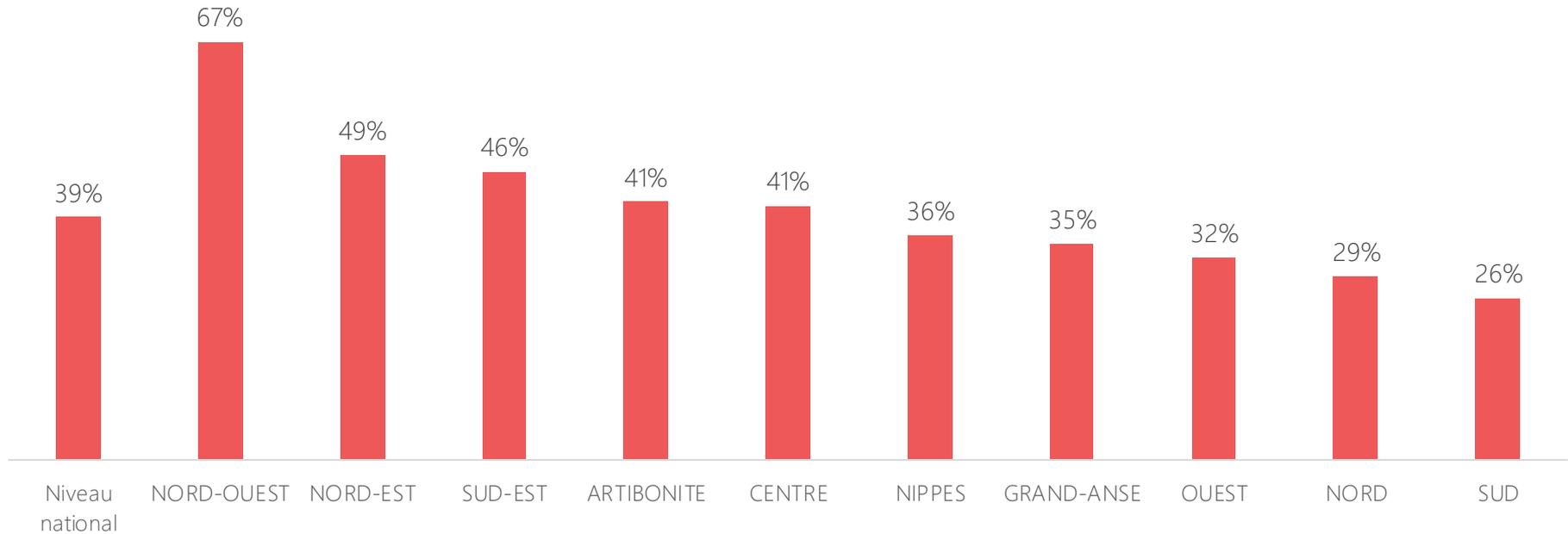
% d'enfants âgés de 5 à 17 ans inscrits dans une école formelle et qui n'ont pas eu accès à l'enseignement à distance lorsque l'école était fermée, par département



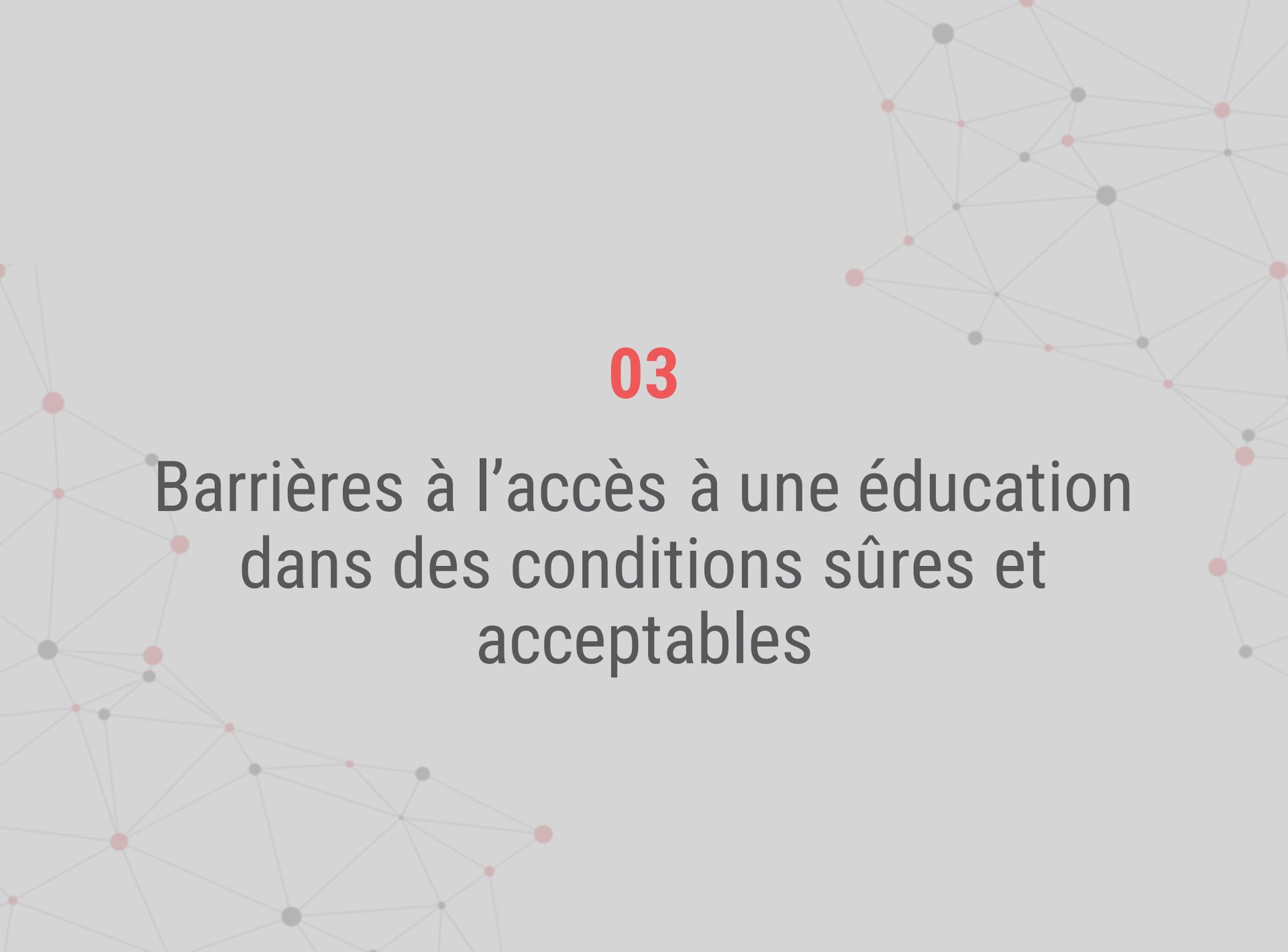
- **70%** des ménages ont des enfants du foyer qui **n'ont pas pu avoir accès à un enseignement à distance lorsque l'école était fermée**. Dans le département du Nord-Ouest, **93%** des ménages ont rapporté ne **pas avoir eu accès à un enseignement à distance**.
- C'est également le cas pour **90%** des ménages enquêtés dans le département du Sud-Est. Dans la ZMPAP, **73%** ont déclaré que les enfants du ménage n'ont eu accès à un enseignement à distance, et notamment **89%** dans la commune de Cité Soleil et **80%** à Delmas ou encore **70%** à Croix-des-Bouquets.

Accès à un programme d'éducation de la petite enfance

% d'enfants âgés de deux à cinq ans n'ayant pas participé à un programme d'éducation de la petite enfance (pré-primaire) au cours de l'année scolaire 2022-2023.



- Au niveau national hors ZMPAP, 61% des ménages ont rapporté avoir des enfants âgés de deux à cinq ans ayant participé à un programme d'éducation de la petite enfance. Par ailleurs, dans le Nord-Ouest, 67% des ménages interrogés n'ont pas pu inscrire leurs enfants à un programme d'éducation de la petite enfance.
- Dans la ZMPAP, 40% des ménages ont rapporté n'avoir pas accès à un programme d'éducation de la petite enfance. Cette proportion est de 71% à Petionville, 47% à Cité Soleil et de 38% à Tabarre.

A background network diagram consisting of interconnected nodes and lines. The nodes are represented by small circles in shades of red, grey, and black, connected by thin grey lines. The overall structure is a complex, web-like network.

03

Barrières à l'accès à une éducation
dans des conditions sûres et
acceptables

Barrières d'accès à l'éducation

Le département **du Sud-Est** enregistre le plus haut taux de ménages ayant indiqué que **leurs enfants n'ont pas pu apprendre dans des conditions acceptables et sûres à l'école.**

13%

Des ménages à l'échelle nationale pour lesquels un **choc subi*** a eu un impact sur l'accès à l'école pour leurs enfants. Cette proportion est de 22% dans l'Ouest.

17%

Des ménages dans le département du **Sud-Est** ont affirmé que leurs **enfants n'ont pas pu apprendre dans des conditions acceptables à l'école.**

10%

Des ménages dans le département du **Nord-Ouest** n'ont pas pu se rendre à l'école **en toute sécurité** et apprendre dans des conditions sûres.

28%

Des ménages dans la **ZMPAP** n'ont pas pu se rendre à l'école **en toute sécurité** et apprendre dans des conditions sûres.

*Les chocs relèvent par exemple des évènements suivants : Perte ou réduction de l'emploi d'au moins un membre du ménage // Réduction du revenu d'au moins un membre du ménage // Maladie grave ou accident entraînant une blessure pour un membre du ménage // Décès d'au moins un membre adulte actif du ménage // Emprisonnement d'un membre du ménage // Prix anormalement élevés des denrées alimentaires // Sécheresse/pluies irrégulières // Insécurité (violence, raids, pillages) // Catastrophe naturelle (tremblement de terre, cyclone), etc.

Barrières d'accès à l'éducation

Lorsqu'interrogés sur les raisons pour lesquelles les enfants en âge scolaire ne fréquentaient pas régulièrement l'école, les répondants ont précisé que c'était principalement lié aux facteurs suivants :



Coûts liés à l'éducation trop élevés (43%).



Dans le département du Centre, 19% des ménages ont mentionné que les parents ne sont pas au courant des opportunités d'éducation disponibles.



Selon 33% des ménages dans la ZMPAP, le principal obstacle relève de l'insécurité à laquelle est exposé l'enfant sur le chemin de l'école ou à l'école, principalement dans les communes de Tabarre (48%) et Port-au-Prince (44%).

Parmi les 5% des ménages dans les départements et 28% dans la ZMPAP affirmant que les enfants ne peuvent pas se rendre à l'école en toute sécurité, les principaux obstacles cités sont liés :

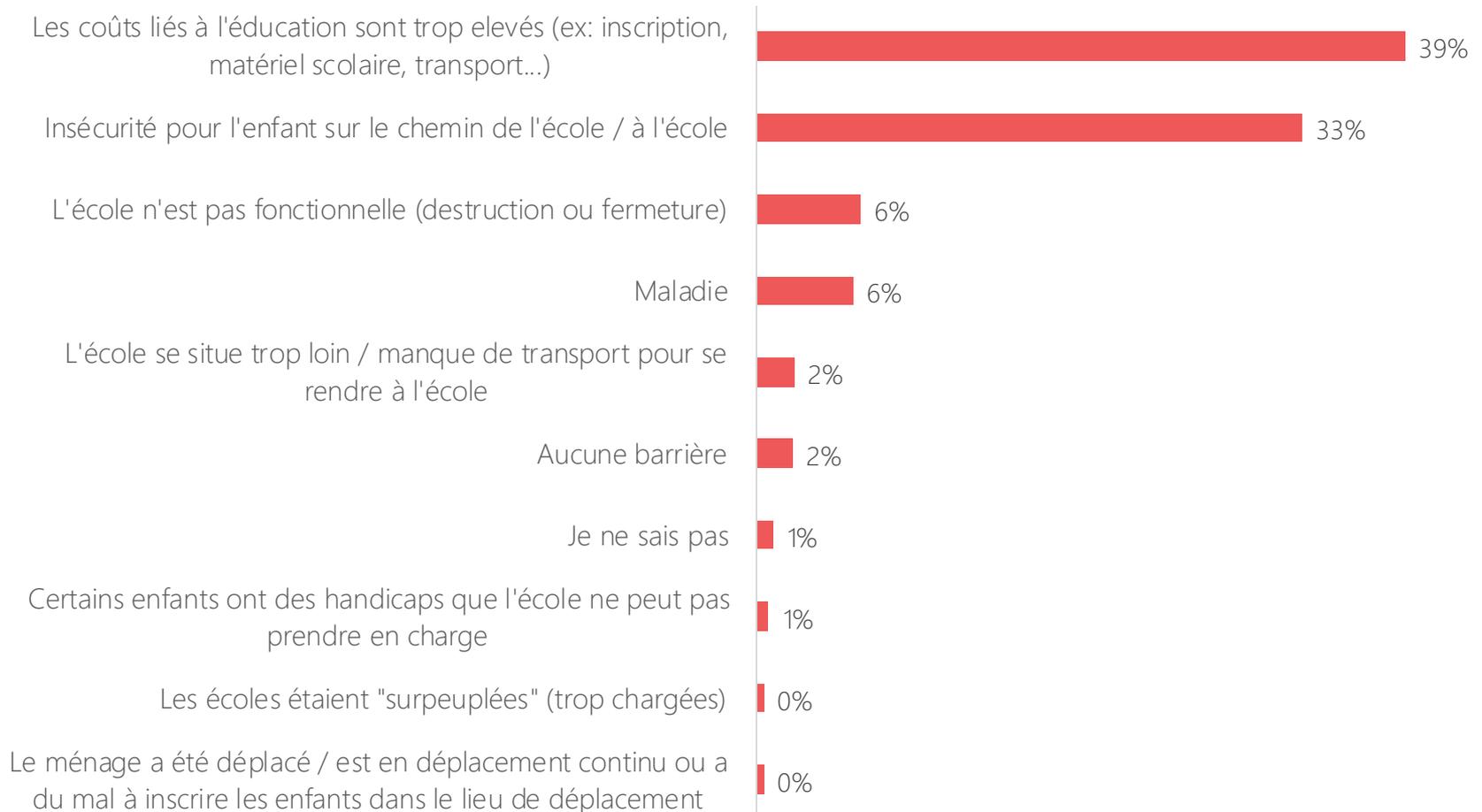
- A des incidents sécuritaires à l'école (28% dans les départements et 77% dans la ZMPAP)
- Au manque de personnel enseignant qualifié pour fournir un soutien psychosocial (22%)

Barrières d'accès à l'éducation

Zoom sur la ZMPAP :

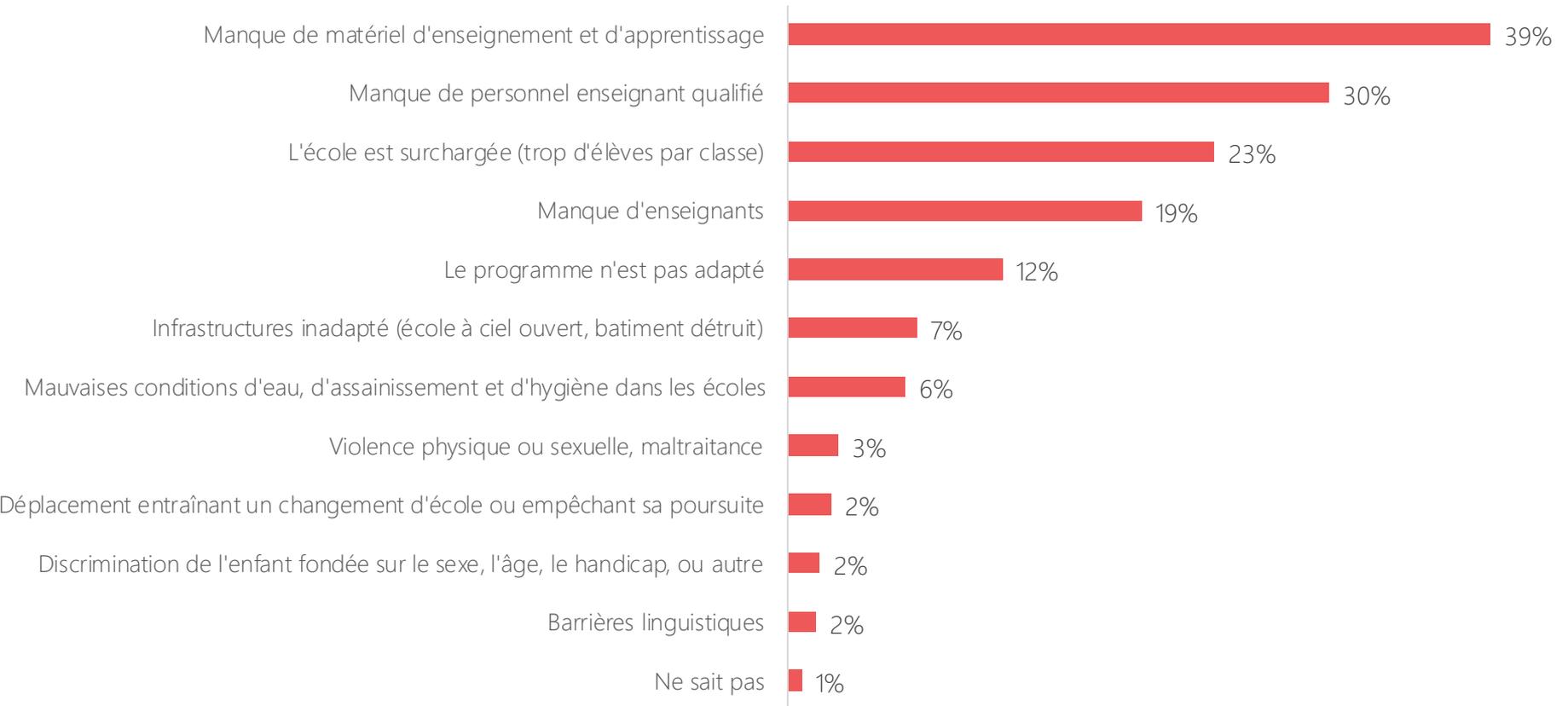


% d'enfants en âge scolaire non-inscrits ou ne fréquentant pas l'école formelle de façon régulière pendant l'année scolaire 2022-2023, par raison principale



Barrières d'accès à l'éducation

Raisons principales pour lesquelles les **6%** d'enfants âgés de 5 à 17 ans n'ont pas pu apprendre dans des conditions acceptables à l'école durant l'année scolaire 2022-2023



- La principale raison citée parmi les **17%** des ménages dans **Sud-Est** ayant rapporté que leurs enfants n'ont pas pu apprendre dans des conditions acceptables est liée au fait que les **écoles soient trop surchargées (44%)**.
- Dans le **Nord-Ouest**, la principale raison citée est liée au **manque de personnel enseignant qualifié (41%)**.

Partenaires de la MSNA 2023

Partenaires financiers :



Partenaires opérationnels :



Groupe JEVIDEV

Merci pour votre attention



amine.bahri@impact-initiatives.org

juliette.graf@impact-initiatives.org



REACH Informing
more effective
humanitarian action